



Eckert à Marseille en tournée d'Adieu...

« Le plus dur, c'est pour ceux qui restent ! »

Sommaire

Le Pas* en avant, un grand bond en arrière !

Suivi de...

P109: Bercy ne répond plus !

3 mars 2017 : Plus de 200 agents en AG pour accueillir le secrétaire d'Etat au budget. Les syndicats reçus.

La visite avait été annoncée très très tardivement. Le secrétaire d'Etat ferait étape à Marseille (10ème session) pour promouvoir le prélèvement à la source* le 3 mars 2017.

Aussitôt nous demandons à le rencontrer et à participer à la table ronde avec les contribuables... Tergiversations de l'administration...

Et puis finalement les choses déchantent. Un message de la Direction nous informe de l'accord et du caractère exceptionnel d'une audience accordée par Christian Eckert. (Mesurez bien ! Ça c'est l'effet AG !)

Nous allons profiter de cette audience pour exposer les revendications qu'il peut satisfaire car de sa compétence. Et nous allons lui demander de participer à la table ronde organisée sur le prélèvement à la source... Il va accepter. (Voir le compte rendu Page 3).

Là encore le poids de l'AG a pesé.

Retour sur la mobilisation des agents

A la CGT Finances publiques, nous préparons la journée de grève du 7 mars 2017, journée fonction publique à l'appel de la CGT, Fo, Solidaires et autonomes.

Sitôt l'info de la venue du secrétaire d'Etat à la Drfip13, la Cgt a déposé une heure trimestrielle d'information interministérielle, permettant aux agents de différents sites de participer à l'AG.

Nous voulions le mandat des agents pour nous adresser au secrétaire d'Etat. Rédaction et publication de 200 exemplaires des propositions remis aux agents venus à l'AG.

L'intersyndicale l'a obtenu à l'unanimité, par vote à main levée, alors que Christian Eckert était présent, accompagné du préfet et de notre directeur. Ce que l'intersyndicale allait lui dire, c'est la parole des agents. La légitimité, c'est cela.

Fort des propositions votées par les agents, nous avons rencontré le secrétaire d'Etat.

En ouverture, la CGT a rappelé toute sa solidarité envers la lutte actuelle sur la question de l'amiante au Tripode de Nantes et appelé les décideurs à leurs responsabilités.

10000 Emplois supprimés à la Dgfip en 5 ans

Evidemment il assume. Rengaine de la dépense publique... Il nous a parlé de l'éducation, de la police, etc.

Nous : de la fraude et des impôts locaux...

Lui : si son parti gagne les prochaines élections il ne sera plus là, 3 ans à Bercy, c'est assez.

Nous : il nous reste pas mal d'année à faire...

Lui : la Dgfip, administration non prioritaire.

Nous : Renforcer la Dgfip pour lutter contre la fraude et l'injustice fiscale et de lui rappeler la loi n°2013-1279 du 29 décembre 2013 rectificative prévoyait une expérimentation pour lancer la révision des locaux à usage d'habitation, vous n'avez rien fait pour que cela devienne une priorité.



Emplois vacants

Nous : ça c'est de votre responsabilité ! Les emplois ont été budgétés. Il manque 80 agents C et 30 contrôleurs à la Drfip 13. Appelez l'ensemble des lauréats sur liste complémentaire interne et externe !

Lui : (...) Je vais demander à M. Bonnet, votre directeur de me faire le point sur la situation dans le 13.

Prélèvement à la source.

Nous : retirez ce projet ! Nous ne voulons pas le retour aux fermiers généraux !

Lui : nos successeurs décideront. Avec le PAS, la Dgfip reste l'interlocuteur pour l'impôt sur le revenu.

Nous : pourquoi changer ce qui fonctionne ? 99% de taux de recouvrement ! Pourquoi ne pas réviser les impôts locaux ?

Lui : sur les valeurs locatives je l'ai fait pour les professionnels !

Nous : La priorité c'était la révision des locaux d'habitation l'annonce avait été faite en 2013 ! Pourquoi cette précipitation pour le PAS ?

Lui : je vous **dis** que le taux de recouvrement sera même supérieur ! Le Pas n'a pas pour ambition de transformer cet impôt.

Commentaire CGT : En indiquant que la Dgfip reste au « l'interlocuteur », cela signifie que oui, elle continue de faire appliquer le code général des impôts... mais quelle n'est plus l'administration « opérationnelle » dans le circuit du recouvrement. Tandis que jusqu'alors la Dgfip maîtrisait tout le process -taxation, recouvrement, contrôle-, le secrétaire d'Etat nous vante les mérites du circuit de la déclaration sociale nominative, « fiable » pour les cotisations sociales. Et nous, on est pas fiable ?

Nous : Risque de perte de recettes pour l'Etat.

Lui : Non

Nous : le PAS prépare la fin de la progressivité de l'impôt et fusion IR/CSG

Lui : les successeurs décideront... j'ai entendu certains évoquer la flat-tax...

Commentaire CGT : Double aspect : le premier justifier en retour sur investissement des milliers de suppressions d'emplois : Stat DGFIP 20% ETP sur missions d'assiette et recouvrement impôts des particuliers. Le second, c'est que cette contre-réforme facilitera en effet la bascule de la progressivité vers l'impôt proportionnel et individualisé !

PPCR + Rifseep

Lui : C'est bien parce que les primes comptent pour la retraite !

Son chef de cabinet se penche alors vers lui pour lui souffler que ce n'est pas tout à fait ça...

Nous : il s'agit de 4 malheureux points d'indice !

Lui : j'ai été prof et syndiqué et on aimait pas qu'un directeur puisse décider de notre évolution de carrière (!)

Nous : en plus on a le Rifseep : on n'en veut pas à la Dgfip ! Aux Douanes ils ne l'ont pas. Même des hauts responsables de la Dgfip considèrent que ce n'est pas adapté pour nos missions et notre régime indemnitaire actuel.

Lui : Faut voir avec vos syndicats et la Dgfip...

Dialogue social

Nous : Nous avons un nouveau directeur. Est-il normal que les organisations syndicales représentatives et les lu-es du personnel n'aient pas les informations utiles pour exercer leurs mandats ?

Lui : communiquer les informations est gage d'un bon dialogue social.

Nous : A la Drfip 13, la précédente directrice faisait fi du dialogue social et des textes qui le régissent. Cela s'est vu pour Miramas, les recettes des Finances, l'enregistrement... L'accueil alors que nous avons déposé un droit d'alerte !

Lui : (...)

Nous : Pareil avec les projets de remises en cause du droit des élu-es et du temps pour préparer les dossiers ?

Lui : je suis attaché au dialogue social. Je rencontre vos fédérations en CTM.

Nous : Favorable au dialogue social, alors on peut participer à la table ronde sur le PAS ?

Lui : je n'y vois pas d'inconvénient à la condition que vous ne monopolisiez pas la parole avec un discours syndical (!)

Nous : nous sommes aussi des contribuables !

Ressources humaines

Nous : Nous vous remettons une pétition pour que la Drfip 13 garde son service RH. Plus de 1000 signatures en 10 jours. Nous ne pouvons accepter de perdre ce service qui est professionnel, expert, compétent et disponible.

Lui : c'est normal qu'il y ait des évolutions.

Nous : Les évolutions, les gents ont su s'y adapter ! Les agents ont le sentiment d'avoir été grugés.

L'administration s'est appuyée sur eux depuis la loi jusqu'à la fusion DGI et DGCP et maintenant ils se sentent trahis.

Lui : il y a eu la réforme des régions...

Nous : justement, Paca n'a pas changé de périmètre et les implantations n'obéissent pas à la carte des régions.

Nous : pour Miramas vous êtes intervenu. Vous avez bien fait. Nous vous demandons de faire pareil pour le service RH. Voilà les pétitions. Vous pouvez encore agir et faire entendre raison à notre directeur général. Nous vous le redisons, ce projet ne passe pas !

Réseau comptable

Nous : il faut demander au DG de retirer sa note qui remet en cause l'unité de caisse du Trésor Public !

Lui : (...) (???)

Nous : nous sommes pour le maillage territorial et les moyens pour le faire vivre.

Budget de fonctionnement

Nous : aujourd'hui nous avons des équipements en ruine comme les ascenseurs, les chauffages et climatisations. Pire, les économies se font via les marchés publics sur le dos des plus faibles, des plus précaires avec des licenciements du prestataire pour préserver sa marge. M ; le secrétaire d'Etat, là où vous êtes passé c'était propre. Si vous voulez on vous emmène dans certains bureaux ou à la salle du courrier, vous verrez la crasse.

Mais il est déjà tard... le ministre se lève et c'est fini pour l'audience... Table ronde.

Bref compte rendu de la table ronde sur le prélèvement à la source

« *Je n'ai jamais prononcé le mot simplification pour le PAS. Certains de mes camarades ont pu le faire, mais pas moi* ». Christian Eckert, secrétaire d'Etat au budget. 03/03/2017 Table ronde.

Quatre militants syndicaux ont pu participer à la table ronde organisée pour M. Eckert et un panel de contribuables ; deux CGT et deux Solidaires.

Comment le panel de contribuables a-t-il été constitué et par qui ? Nous ne le savons pas.

Néanmoins, il n'était pas vraiment représentatif de la diversité marseillaise.

Directeur financier, notaire, chef de service RH, expert-comptable, chef d'entreprise, gendarme gradé, retraité ancien des URSSAF...

Notre présence était « tolérée », et nous avons dû accepter de ne pas monopoliser la parole.

Toujours cette réputation de mal-élevés qui nous collerait à la peau ? Mais nous fûmes bien élevés.

Christian Eckert laissait les contribuables poser trois-quatre questions avant de répondre à l'ensemble.

Nous avons pu intercaler quelques questions-interventions lors de l'événement, auxquelles M. Eckert a répondu en s'appuyant sur la doxa du PAS. Et comme il était difficile de reprendre la parole sur ses réponses, l'exercice était peu favorable à un vrai débat.

Le contribuable que je suis est intervenu sur la complexité générée par la mise en place du PAS, avec la diversité des revenus des contribuables (salaires + revenus locatifs). Ainsi le choix de la DDFIP de la Haute-Vienne comme unique « service » de prélèvements des acomptes non salariaux tandis que le SIP demeurerait l'interlocuteur pour les revenus salariaux.

M. Eckert a voulu botter en touche : « ***Je n'ai jamais prononcé le mot simplification pour le PAS. Certains de mes camarades ont pu le faire, mais pas moi*** ».

Bel aveu involontaire ! Le PAS est bien évidemment une sacrée usine à gaz, ce que nous, agents de la DGFIP, avons tous perçu rapidement, et ce que les formations en cours ont largement confirmé.

Interrogé sur les effectifs nécessaires à la mise en place du PAS, **M. Eckert a vanté la réduction de la baisse des effectifs**. Si mathématiquement, moins par moins, ça fait plus, en matière d'emplois nécessaires, moins de réduction, ça fait toujours moins d'agents au final.

Quant à l'impact d'un collecteur tiers des prélèvements salariaux, pas de risque majeur de fraude ou de pertes de recettes d'après le ministre, s'appuyant sur des exemples choisis qui nient ceux que nos collègues en SIE, PRS et brigades de vérifications connaissent régulièrement. A la fin de la table ronde, des membres du panel « contribuables » sont venus discuter avec les représentants syndicaux CGT. L'avis de techniciens/pratiquants des services leur a semblé visiblement un complément utile à la messe ministérielle...



P109* ne répond plus. Bercy nous avons un problème !

En même temps que de jeter Bébé avec l'eau du bain, pourquoi ne pas en profiter pour pousser Mémé dans les orties ? Et les P109 seront bien gardés ! Et Midi à sa porte ! Et les caisses sans monnaie !

Pff ! Nous qui ne sommes pas assez payés pour penser, voilà que nous apprenons dans une note de service du 13 janvier 2017, que notre bon DG souhaite en finir avec une caractéristique essentielle du Trésor Public : l'unité de caisse.

Il s'agit tout simplement, en s'appuyant sur l'identification de risques soulignés dans le rapport de la mission risque audit 2016 (?), d'empêcher tout débiteur de s'acquitter en espèces sonnantes et trébuchantes (d'où le risque pour les oreilles et l'intégrité physique ?) de tout ou partie de sa dette auprès d'un comptable public qui ne serait pas le comptable assignataire de la recette !

En d'autres termes, empêcher la Mémé, la Maman, le sans véhicule, le sans chéquier, le sans dent, l'unijambiste et même Tonton Albert de se rendre à la caisse du Trésor Public la plus proche pour effectuer un versement en espèces au profit d'un autre comptable public !

Ça me rappelle une chanson qui disait à peu près ceci « *il s'est fait mal dans la rue mais on l'a soigné autre part et il est mort . Pauvre Léon. » (Boby Lapointe).*

Comme si le fait de quitter l'unité de lieu (caisse du comptable assignataire) rendait fatale ou impossible la suite du scénario : l'unité d'action (payer sa dette) et l'unité de temps (respecter l'échéance ou un délai de paiement).

L'intensité dramatique s'effondre, le caissier ne doit plus jouer son rôle, la main aimante qui se tendait et collectait les espèces repousserait désormais d'une pichenette les pièces jaunes dans la sébile métallique du guichet caisse ? ***Passez votre chemin, je n'accepte pas votre paiement au profit du Trésor Public même si ici on encaisse pour le Trésor Public !***

Et cette note vient du Directeur Général !

La modernité de cette note est cependant préservée par l'acceptation d'un paiement en carte bleue.

A défaut de comprendre le réel, pensons l'avenir !

Nous craignons le pire pour sa prochaine note intitulée « *c'est quoi le service public ?* »

Allez un P109, et je transfère les fonds !

*Le P109 est le bordereau de transfert de fonds au profit d'un autre comptable public.

